

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE DES DIRIGEANTS (D&O) PROTECT

Édition 05.2025

Merci de noter les réponses, compléments et descriptions ici.

01 Qui doit être assuré ?

Nom

Adresse

Contact

Téléphone/e-mail

Site Web

Nombre de collaborateurs

Date de création/début d'activité

Type d'établissement / activité

Coordonnées bancaires ou postales

02 Risques indésirables

Si vous êtes actif dans l'un des domaines suivants ou remplissez l'un des critères suivants, Allianz Suisse ne peut **pas** remettre d'offre :

- activité principale dans les domaines suivants :
 - blockchain, cryptomonnaie (y c. financement par Initial Coin Offerings)
 - organismes génétiquement modifiés (OGM)
 - nanotechnologies
- experts en assurances de pensions, sociétés de révision
- négociants en matières premières de tout type (p. ex. céréales, pétrole, gaz, métal, etc.)
- fabrication et commerce d'armes ou de munitions
- industrie du tabac
- industrie du sexe
- entreprises saisonnières
- assurance en tant que personne privée

03 Recours spécifique à Allianz Global Corporate & Specialty (AGCS)

Une offre peut être demandée via AGCS pour les risques suivants :

- établissements financiers (tels que banque, société d'assurance, société d'investissement, intermédiaire de crédit, etc.)
- programme international de D&O

04 Réputation et sanctions

1. L'une des entreprises à assurer entretient-elle des relations d'affaires (produits, services) en lien avec l'Iran et/ou Cuba ? ☐ oui ☐ non
2. L'une des entreprises à assurer entretient-elle des relations d'affaires (produits, services) en lien avec un ou plusieurs des pays suivants, qui font l'objet de sanctions ? ☐ oui ☐ non

Les pays soumis à des sanctions sont les suivants:

- Corée du Nord
- Biélorussie
- Ukraine (territoires occupés)
- Russie
- Iran
- Syrie

3. L'une des entreprises à assurer exerce-t-elle des activités dans un ou plusieurs des secteurs suivants, soumis à des sanctions ou pertinents pour la réputation ? ☐ oui ☐ non

Les secteurs soumis à des sanctions ou pertinents pour la réputation sont les suivants :

- Armes et/ou biens/équipements militaires/équipement militaire, y compris les logiciels destinés à un usage militaire
- Biens à double usage, produits et technologies pouvant avoir une application militaire
- Technologie nucléaire, y compris les logiciels (de tous types)
- Industrie gazière et pétrolière (y compris, notamment, le pétrole brut, le gaz ainsi que tout autre produit fini ou semi-fini)
- Pipelines permettant l'export d'énergie, ainsi que produits et technologies destinés à être utilisés en relation avec ces pipelines, notamment Nord Stream 2 et/ou la 2e ligne de TurkStream
- Matières premières et produits semi-finis : exportation de graphite, de métaux bruts ou semi-finis, tels que le fer, l'acier, le cuivre, le nickel, l'aluminium, le plomb, le zinc, l'étain et tout autre métal commun
- Technique de télécommunication susceptible d'être utilisée à des fins de surveillance
- Navigation de haute mer, navigation
- Services informatiques liés à la cybercriminalité
- Equipements et/ou biens susceptibles d'être utilisés à des fins de répression (étatique) interne
- Biens culturels et autres biens présentant une importance archéologique, historique, culturelle, scientifique rare et/ou religieuse
- Industrie du sexe
- Paris et jeux de hasard
- Production et utilisation d'amiante
- Commerce de diamants

05 Questions sur les risques et chiffres consolidés

1. Êtes-vous, vous ou l'une de vos filiales, coté en bourse, ou une telle cotation est-elle prévue dans les 12 prochains mois ? ☐ oui ☐ non

2. Êtes-vous une filiale d'un groupe/d'une entreprise étranger/ère ? ☐ oui ☐ non

Si oui, nom et adresse de la maison mère

3. Avez-vous des filiales nationales ? ☐ oui ☐ non

4. Avez-vous des filiales étrangères ? ☐ oui ☐ non

Si oui, nom et lieu

5. Des acquisitions / fusions ont-elles eu lieu lors des 24 derniers mois ou sont-elles prévues dans les 12 prochains mois ? ☐ oui ☐ non

6. Une demande de dommages-intérêts a-t-elle déjà été déposée à l'encontre des organes/personnes à assurer ou avez-vous connaissance de circonstances qui pourraient donner lieu à une demande de dommages-intérêts ? ☐ oui ☐ non

7. Êtes-vous actif dans le domaine de la medtech, la fintech ou la pharma ? ☐ oui ☐ non

8. Les comptes consolidés des deux derniers exercices montrent-ils ou contiennent-ils

• un degré d'autofinancement inférieur à 20% de la somme de bilan ? ☐ oui ☐ non

(Capitaux propres / somme de bilan * 100)

• un résultat net négatif et/ou un résultat d'exploitation négatif ? ☐ oui ☐ non

• un degré de liquidité 2 de moins de 100% ? ☐ oui ☐ non

(Liquidités + créances à court terme / engagements à court terme * 100)

• un rapport de l'instance de révision avec réserve et/ou comportant des remarques ? ☐ oui ☐ non

• des engagements hors bilan (sauf engagements de leasing) ou des litiges ? ☐ oui ☐ non

9. Somme de bilan consolidée

Montant

• Année dernière en CHF

• Il y a deux ans en CHF

10. Chiffre d'affaires consolidé

• Année dernière en CHF

• Il y a deux ans en CHF

11. Informations concernant l'assureur précédent (*le cas échéant)

• Date de continuité

• Somme d'assurance en CHF

06 Quel montant doit être assuré ? (*Détermination de la somme d'assurance optimale : la somme d'assurance ne devrait pas dépasser la somme du bilan.)

Somme d'assurance ☐ 0,5 mio ☐ 1 mio ☐ 2 mio ☐ 3 mio
☐ 5 mio ☐ 10 mio ☐ 15 mio

07 Quelle est la date de début de contrat souhaitée ?

Début

Païement

☐ 1/1 ☐ 1/2 ☐ unique (contrat de courte durée)

08 Durée de contrat souhaitée ?

Durée du contrat (*y compris droit de résiliation annuel)..... ☐ 1 année ☐ 2 années * ☐ 3 années *

09 Annexes

S'il a été répondu par oui à l'une des questions des chiffres 4 et 5 :

- ☐ informations et documents supplémentaires décrivant de manière détaillée la situation et les incidents
- ☐ les deux derniers rapports d'activité consolidés (bilan, compte de résultat, annexe, rapport de l'instance de révision)

10 Remarques

Veuillez noter vos éventuelles remarques complémentaires ci-contre

11 Mention légale

Jusqu'à la conclusion d'une assurance, vous êtes tenu de communiquer, de manière complète et conforme à la vérité, tous les faits importants dont vous avez connaissance et sur lesquels Allianz Suisse a posé des questions par écrit. Si vous ne satisfaites pas à cette obligation, Allianz Suisse est en droit de résilier le contrat. Si une omission ou inexactitude a influé sur la survenance ou l'étendue du sinistre, Allianz Suisse est libérée de son obligation de servir des prestations pour les sinistres déjà survenus. Allianz Suisse est en droit d'exiger le remboursement des prestations déjà versées.

Cette disposition s'applique également si les réponses aux questions ont été rédigées par un tiers.

Toutes les informations contenues dans ce questionnaire sont reprises dans l'offre émise, le cas échéant.

En signant l'offre, vous en confirmez l'exactitude.